

LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE MODIFIÉ REMPLACE À TOUS ÉGARDS L'AVIS DE LIVRAISON GARANTIE DÉPOSÉ PRÉCÉDEMMENT DANS LE CADRE DE L'OFFRE INITIALE (AU SENS DONNÉ À CE TERME DANS LES PRÉSENTES).

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI

AVIS DE LIVRAISON GARANTIE MODIFIÉ

pour le dépôt d'actions privilégiées de premier rang, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende cumulatif, série 2 (les « actions de série 2 »)

de

DUNDEE CORPORATION

en réponse à l'offre de rachat datée du 22 juillet 2020, telle qu'elle a été modifiée par l'avis de modification et de prolongation daté du 26 août 2020

L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À 17 H (HEURE DE TORONTO) LE 8 SEPTEMBRE 2020, À MOINS QU'ELLE SOIT PROLONGÉE, RETIRÉE OU MODIFIÉE.

Tel qu'il est indiqué dans l'offre de rachat (au sens donné à ce terme ci-dessous), telle qu'elle a été modifiée par l'avis de modification et de prolongation (au sens donné à ce terme ci-dessous), le présent formulaire ou un formulaire essentiellement équivalent doit être utilisé pour le dépôt des actions de série 2 en réponse à l'offre (au sens donné à ce terme ci-dessous) dans les cas suivants : 1) les certificats d'actions de série 2 ne peuvent être immédiatement obtenus ou ne peuvent être livrés à Services aux investisseurs Computershare inc. (le « dépositaire ») au plus tard à l'heure d'expiration; 2) la procédure de transfert par voie d'inscription en compte décrite à la rubrique « Procédure de dépôt des actions de série 2 » de l'offre de rachat ne peut être suivie au plus tard à l'heure d'expiration; ou 3) le délai imparti ne permet pas de faire parvenir tous les documents exigés dans la lettre d'envoi modifiée (au sens donné à ce terme ci-dessous) au dépositaire au plus tard à l'heure d'expiration. Le présent formulaire, signé et dûment rempli, peut être remis en mains propres, livré par service de messagerie, envoyé par la poste ou par courrier électronique au bureau du dépositaire à Toronto (Ontario) indiqué ci-dessous.

DESTINATAIRE : DUNDEE CORPORATION (la « Société »)

ET : SERVICES AUX INVESTISSEURS COMPUTERSHARE INC.,
en qualité de dépositaire (le « dépositaire »)

Le dépositaire dans le cadre de l'offre est :

SERVICES AUX INVESTISSEURS COMPUTERSHARE INC.

Par la poste

Services aux investisseurs Computershare inc.
C. P. 7021
31 Adelaide St. East
Toronto (Ontario) M5C 3H2
À l'attention de : Corporate Actions

**En mains propres, par courrier recommandé
ou par messenger**

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
À l'attention de : Corporate Actions

Téléphone (à l'extérieur de l'Amérique du Nord) : 1-514-982-7555
Sans frais (en Amérique du Nord) : 1-800-564-6253
Par courrier électronique : depositoryparticipant@computershare.com

La transmission du présent avis de livraison garantie modifié à une autre adresse ou son envoi par courrier électronique à une autre adresse électronique que celles qui figurent ci-dessus ne constituent pas une livraison valide. Les termes clés qui figurent dans le présent avis de livraison garantie modifié ont le sens qui leur est donné dans l'offre de rachat et note d'information et dans l'avis de modification et de prolongation et, en cas de divergence entre l'offre de rachat et note d'information et l'avis de modification et de prolongation, l'avis de modification et de prolongation aura préséance.

Le présent avis de livraison garantie modifié ne doit pas servir à garantir des signatures. Les signatures sur la lettre d'envoi modifiée qui doivent être garanties par une institution admissible (au sens donné à ce terme ci-dessous) doivent figurer dans la case E – « Garantie de signature » de la lettre d'envoi modifiée.

Par la présente, le soussigné dépose en faveur de la Société, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre de rachat (l'« offre de rachat ») datée du 22 juillet 2020 (l'« offre initiale »), telle qu'elle a été modifiée par l'avis de modification et de prolongation daté du 26 août 2020 (l'« avis de modification et de prolongation ») et, avec l'offre initiale et ses modifications et ses suppléments ultérieurs, l'« offre »), la note d'information (la « note d'information ») comprise dans l'offre de rachat, la lettre d'envoi modifiée connexe (la « lettre d'envoi modifiée ») et le présent avis de livraison garantie modifié (l'« avis de livraison garantie modifié ») (tous ces documents, tels qu'ils peuvent être modifiés ou complétés à l'occasion, constituent collectivement et sont appelés dans les présentes les « documents relatifs à l'offre »), dont il est accusé réception par les présentes, le nombre d'actions de série 2 indiqué ci-dessous en recourant à la procédure de livraison garantie décrite dans l'offre de rachat à la rubrique « Procédure de dépôt des actions de série 2 ».

LES ACTIONNAIRES QUI ONT FOURNI UN AVIS DE LIVRAISON GARANTIE (DANS SA VERSION ANTÉRIEURE) AVANT LA DATE DE L'AVIS DE MODIFICATION ET DE PROLONGATION SONT TENUS DE FOURNIR UN AVIS DE LIVRAISON GARANTIE MODIFIÉ AU DÉPOSITAIRE.

Toutes les questions ou demandes d'aide peuvent être adressées au dépositaire à son bureau de Toronto, en Ontario, à l'adresse indiquée dans le présent avis de livraison garantie modifié sans frais au numéro suivant : 1-800-564-6253 ou par courriel à l'adresse : depositoryparticipant@computershare.com. D'autres copies de l'avis de modification et de prolongation, de l'offre de rachat et note d'information, de la lettre d'envoi modifiée et du présent avis de livraison garantie modifié peuvent être obtenues auprès du dépositaire. Des photocopies signées à la main de la lettre d'envoi modifiée et du présent avis de livraison garantie modifié seront acceptées. Pour obtenir de l'aide relativement à l'offre, les actionnaires peuvent également communiquer avec leur courtier en placement, leur courtier en valeurs mobilières, leur directeur de banque, leur société de fiducie ou un autre prête-nom.

DESCRIPTION DES ACTIONS DE SÉRIE 2 DÉPOSÉES
Nom et adresse de chaque propriétaire inscrit (Veuillez indiquer le nom exactement tel qu'il figure sur le ou les certificats d'actions de série 2.)

Actions de série 2 déposées (veuillez joindre une liste signée si nécessaire)		
Numéro(s) de certificat des actions de série 2	Nombre d'actions de série 2 attestées par chaque certificat	Nombre d'actions de série 2 déposées*
Total des actions de série 2 déposées		

* Si vous souhaitez déposer moins de la totalité des actions de série 2 attestées par les certificats d'actions indiqués ci-dessus, veuillez indiquer dans cette colonne le nombre d'actions de série 2 que vous souhaitez déposer. Sinon, toutes les actions de série 2 attestées par un certificat d'actions seront réputées avoir été déposées. Se reporter à la directive 4 de la lettre d'envoi modifiée – « Dépôts partiels et actions de série 2 non rachetées ».

SIGNATURE DE L'ACTIONNAIRE

_____ Signature de l'actionnaire	_____ Adresse
_____ Nom (en caractères d'imprimerie)	_____
_____ Date	_____ Code postal
	_____ Numéro de téléphone (jour)

IMPORTANT : Le présent avis de livraison garantie modifié ou une photocopie de celui-ci signée à la main (accompagné de tous les autres documents requis) doit parvenir au bureau de Toronto, en Ontario, du dépositaire au plus tard à l'heure d'expiration. La remise du présent avis de livraison garantie modifié à une autre adresse ou son envoi par courrier électronique à une autre adresse électronique que celles qui sont indiquées à la première page du présent document ne constituent pas une livraison valide.

N'ENVOYEZ PAS VOS CERTIFICATS D' ACTIONS DE SÉRIE 2 AVEC LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE MODIFIÉ. LES CERTIFICATS D' ACTIONS DE SÉRIE 2 DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AVEC VOTRE LETTRE D' ENVOI MODIFIÉE.

L'institution admissible qui remplit la garantie figurant à la page 5 du présent avis de livraison garantie modifié doit communiquer la garantie au dépositaire et lui remettre la lettre d'envoi modifiée et les certificats attestant les actions de série 2 dans le délai prévu dans les présentes, sans quoi elle pourrait subir une perte financière.

LA GARANTIE QUI FIGURE À LA PAGE 5 DU PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE MODIFIÉ DOIT ÊTRE REMPLIE PAR UNE INSTITUTION ADMISSIBLE.

GARANTIE

(Ne peut être utilisée comme garantie de signature.)

Le soussigné, banque canadienne, organisation participant à la Bourse de Toronto Inc., membre du *Securities Transfer Agent Medallion Program* (STAMP), membre du *Stock Exchanges Medallion Program* (SEMP) ou membre du *Medallion Signature Program* (MSP) de la New York Stock Exchange Inc. (chacun étant appelé une « institution admissible »), **garantit la livraison** au dépositaire, à son bureau de Toronto, en Ontario, des certificats attestant les actions de série 2 déposées par les présentes, dans une forme en permettant le transfert, accompagnés d'une lettre d'envoi modifiée dûment remplie et signée selon le modèle joint aux présentes ou d'un fac-similé de celle-ci dûment signé, avec les garanties de signatures éventuelles conformément à la lettre d'envoi modifiée, et de tous les autres documents exigés par la lettre d'envoi modifiée, le tout avant 17 h (heure de Toronto) au plus tard le deuxième jour de bourse à la Bourse de Toronto (la « TSX ») suivant la date d'expiration. Dans les présentes, le terme « jour de bourse » désigne toute journée où des opérations sur valeurs sont réalisées à la TSX.

Nom de l'institution : _____

Signataire autorisé : _____

Adresse de l'institution : _____

Nom : _____

(en caractères d'imprimerie)

Titre : _____

(en caractères d'imprimerie)

(Code postal)

Indicatif régional et numéro de téléphone : _____

Date : _____